

## Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle ANNEXES 3

### Prise en charge d'une urgence collective en Pré-hospitalier

#### TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

#### PUBLIC

Professionnel de santé et personnel des SAMU, SMUR, urgences, réanimation, concourant à l'aide médicale urgente.

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

#### OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

#### CONTENU

##### Prise en charge d'une urgence collective en Préhospitalier

- › Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN
  - › Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
  - › Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
  - › Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
  - › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
  - › Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- 
- › Connaître la composition et les modalités de déploiement des Postes

#### METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

#### INTERVENANTS

##### Équipe pédagogique du CESU 02

- › Médecin formateur
- Référent SSE
- › Formateur SSE

Sanitaires Mobiles (PSM)

- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés **et** parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

## DUREE DE FORMATION

---

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

---

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

---

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : [secret.cesu02@ch-laon.fr](mailto:secret.cesu02@ch-laon.fr)

Délai d'accès disponible

sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

---

Groupe de 12 personnes

## EVALUATION DES ACQUIS

⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)

⇒ **En cours** : Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation

⇒ **À l'issue** : Questionnaire

Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

---

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02